

EST-CE QUE LA POLOGNE PEUT S'INSPIRER DES EXPÉRIENCES FRANÇAISES ?

Katarzyna DUCZKOWSKA-MALYSZ¹

Porter son attention dans une mesure toujours plus large sur le modèle européen d'économie rurale et sur le profit réciproque des expériences des différents pays membres est dans l'Union européenne une tendance nouvelle qui se manifeste à une aussi grande échelle depuis le dernier élargissement (2004, 2007). C'est aussi une tendance relativement nouvelle dans le regard porté sur la politique agricole commune qui depuis des décennies est considérée par certains comme le plus grand bienfait de l'Union européenne, mais critiquée par d'autres, acceptée difficilement et traitée comme la cause essentielle des problèmes structurels mal résolus de l'agriculture européenne.

- absence de compétitivité sur les marchés internationaux (les coûts de production agricole dans l'Union européenne et les prix des matières premières agricoles sont plus élevés que les prix mondiaux).
- manque d'équilibre sur le marché (les paysans produisent non pas ce que le marché veut acheter, mais ce que l'Union subventionne).
- maintien de nombreuses petites exploitations relativement pauvres (80% des avantages sont obtenus par 20% des exploitations les plus riches).
- maintien des disproportions entre le développement des régions pauvres et riches (le mécanisme de la PAC de maintien par les prix et les régulations du marché n'est pas en mesure d'atténuer ces disproportions).

Une question provocante : le modèle agricole européen est-il une source de problèmes plutôt qu'une chance pour l'Europe ? La Pologne peut-elle suivre une voie particulière de développement ou ajoute-t-elle à l'expérience des autres pays ? Le modèle agricole français et sa riche expérience sont-ils une inspiration pour la Pologne, est-ce seulement une apparence ou rendent-ils en partie le sens des dilemmes auxquels est confrontée aujourd'hui l'Union européenne ?

¹ (ndr) Directrice de la chaire de Développement des espaces ruraux, École supérieure de commerce à Varsovie (SGH), e-mail : hsawic@sgh.waw.pl

D'un côté en effet se présentent des questions touchant les tendances de développement à long terme et la place du secteur agricole et du modèle d'exploitation agricole dans les espaces ruraux, le rythme et le coût des transformations, la relation et la proportion entre ce qui est inévitable, globalement, et qui a donc un caractère supranational, et ce qui est typique, national.

D'autre part, on ne peut mettre en doute que les espaces ruraux à dominance agricole en Pologne font partie des plus négligés sous l'angle de l'arriération, où non seulement la spécificité, mais une « infériorité » nette dans l'accès à de nombreux biens et services décide du poids des vrais problèmes sociaux et économiques que devra forcément maîtriser non pas la population rurale ni agricole, mais la société tout entière.

L'évolution de la PAC et la mise en œuvre à partir de 2007 d'une nouvelle politique commune, financée par un fonds institué spécialement, le Fonds Agricole Européen pour le Développement des Espaces Ruraux, favorise un nouveau regard sur l'agriculture. Cette politique répond à un nouveau contexte de développement des espaces ruraux. Il résulte :

- du changement de modèle de l'agriculture européenne, excluant une intensification de la production ;
- des nouvelles attentes des consommateurs qui sont prêts à payer plus pour les denrées alimentaires à condition que s'accroissent leurs paramètres de qualité et leurs valeurs gustatives ;
- de la situation nouvelle dans l'Union européenne après son élargissement et l'intégration de nouveaux pays dans le Marché commun, ce qui a entraîné des profits comparatifs dans la production de produits alimentaires du côté de l'Europe de l'Est ;
- de l'influence croissante de la globalisation sur le développement de l'agriculture et de l'industrie alimentaire. Le monde en voie de globalisation doit ouvrir ses marchés, lever les barrières commerciales, la fin des délibérations de Doha, c'est-à-dire l'établissement d'une nouvelle sphère de libre commerce entre l'Ukraine et l'Union européenne, même à longue échéance, entraîne une révolution dans le modèle agricole européen.

Les fruits de cette politique sont des changements dans les priorités de la PAC², liée dans une mesure toujours moindre au soutien de la production et des prix, et dans une mesure

² Étant donné que toute communauté politique doit réaliser des objectifs généraux et des objectifs particuliers, la PAC ne saurait se limiter à la réalisation de tâches particulières précisées dans le Traité de la

grandissante aux revenus, à la protection de l'environnement et aux fonctions publiques du village.

La distance en kilomètres n'est pas seule à séparer la Pologne de la France. L'exemple de l'une des économies les plus concurrentielles du monde, de l'agriculture la plus puissante, la plus efficacement organisée et dirigée attend des imitateurs. Pourquoi cela posera-t-il des problèmes ?

La tendance au développement, l'avenir et l'échelle des difficultés structurelles de la campagne et de l'agriculture sont fonction de nombreux facteurs. Toutefois, dans l'Union européenne, l'un des facteurs fondamentaux est le fait que le modèle économique, dont l'agriculture, a été réalisé dans les pays membres dans le passé.

De ce point de vue, l'expérience, les mécanismes de développement, le comportement des sociétés locales dans les pays anciennement à économie centralisée (socialiste) ont, sans égard au niveau de développement, différents dans les pays qui ont toujours été en économie de marché.

Cette disparité (entre la Pologne et la France aussi) est liée principalement à la compréhension des mécanismes de marché, à la place et au rôle de l'État, au domaine et aux conditions de l'aide publique, à la dimension des transferts sociaux et à l'attente de la part du monde agricole de résultats relativement rapides et positifs des transformations et de profits venant de l'appartenance à l'Union européenne.

Dans l'Union européenne, la place et l'avenir de l'agriculture ne sont pas définis sans équivoque. Son côté fort est un modèle d'économie agricole diversifié, la variété et la différenciation des structures, souvent peu efficaces d'un point de vue économique, voire anachroniques (comme par exemple la structure agraire dans de nombreuses régions de Pologne), mais fournissant une base à l'élaboration d'une stratégie de développement qui fait de ces « retards » économiques un atout non conventionnel de la région.

Communauté européenne. La politique de développement des espaces ruraux réalise nettement mieux les objectifs généraux de l'intégration contenus dans l'art. 2 du traité. Cet article dit que « La tâche de la Communauté consiste à, par l'instauration d'un Marché commun, d'une Union économique et monétaire et par la conduite d'une politique ou d'activités communes, participer dans toute la Communauté à un développement harmonieux, équilibré et durable, à un niveau élevé de l'emploi et de la protection sociale, à l'égalité entre les hommes et les femmes, à une croissance économique durable et non inflationniste, à un degré élevé de compétitivité et de convergence des réalisations économiques, à un haut niveau de protection de l'environnement naturel et d'amélioration de sa qualité, à l'amélioration du niveau et de la qualité de la vie, à une intégration économique et sociale et une solidarité entre les pays membres ». Cf. Z. Brodecki, M. Drobysz, S. Majkowska (2002), *Traktat o Unii Europejskiej*, p. 133.

Il existe déjà en effet des espaces ruraux urbanisés, à population dense, appuyés sur des services ou une économie alimentaire moderne et des espaces au caractère décidément villageois, à population clairsemée, éloignés des centres industriels, non restructurés, faiblement équipés d'infrastructures, éloignés des industries et presque démunis de toute possibilité d'économie touristique.

A cet égard, la situation de la Pologne, comparée à celle des autres pays de l'Union européenne, est hautement défavorable. Dans les pays de l'Union européenne, en France aussi, les gros villages à habitat concentré, multiprofessionnels et multifonctionnels, sont généralement dominants. Cela a facilité considérablement le développement des zones périphériques et la modernisation des villages³, mais a formé également les structures agraires, le marché du travail, les structures socioprofessionnelles.

En Pologne, seules quelques régions (nord-est, nord, frontière occidentale) ont des structures agraires proches de celles des pays occidentaux et les expériences de l'agriculture française sont les plus proches de ce modèle d'économie agricole.

La Pologne centrale, orientale, sud-est et méridionale (à l'exception de la Silésie hautement industrialisée et urbanisée) caractérisée par une agriculture monofonctionnelle, de petites exploitations et un état d'esprit traditionnel n'est pas préparée à des changements, bien qu'on observe certains résultats positifs.

L'industrie, qui est le moteur des processus de développement multifonctionnel, ne s'installe pas volontiers loin des agglomérations et des nœuds de communication. Elle est aussi exigeante en ce qui concerne les infrastructures et la concentration de la production. La faible offre de main-d'œuvre hautement qualifiée diminue l'intérêt de nombreuses zones typiquement rurales pour une exploitation multifonctionnelle, accroît les difficultés et favorise la tendance des paysans à se maintenir dans leurs exploitations agricoles et à ne pas prendre l'initiative de changements.

À son tour, la prédilection pour le repos, les loisirs et les soins exige une attention toute particulière non seulement à l'environnement, mais aussi à l'entretien du paysage naturel, historique et culturel, et si la population locale et les autorités locales réussissent à

³ La carte de l'habitat en Pologne indique environ 70 000 agglomérations de 250 habitants en moyenne, mais avec une population au km² variant considérablement. On distingue environ 42 000 villages ayant leur nom. Environ 15% d'entre eux comptent moins de 100 habitants, presque 66% de 100 à 500 et près de 13% de 500 à 1 000 et environ 6% seulement en ont plus de 1 000. Cf. K. Duczowska-Małysz (1999), *Rolnictwo - wieś - państwo. Wokół interwencji państwa w sferę wsi i rolnictwa*, Wyd. Naukowe PWN, s. 50-51

transformer le « retard » en une offre pour les clients à une échelle permettant le développement et l'engagement des ressources des exploitations agricoles dans la participation au développement (agrotourisme, tourisme campagnard), cela favorise le changement de modèle d'économie rurale et le développement de nouvelles fonctions du village.

Il ressort du raisonnement ci-dessus que dans les types particuliers de villages, il y a des structures socio-économiques différentes, des chances de développement différentes, mais aussi des problèmes sociaux et économiques différents. Ils sont un barrage au développement, mais en même temps sa force motrice, mobilisant les ressources, donnant une base au choix de stratégies différenciées, adaptées à des conditions variées.

Indépendamment toutefois des difficultés et du degré d'arriération de régions rurales concrètes, il faut accepter le fait que dans tous les pays et à tous les niveaux de développement, des changements sont inévitables, qu'ils ont un caractère objectif et que le véritable défi réside dans l'adaptation à ces changements.

En Pologne, ils s'accompliront sous l'influence de deux tendances contradictoires :

D'un côté, la globalisation dont le catalyseur est à un degré toujours croissant l'Union européenne, les exigences et les défis du Marché Commun Agricole, signifiant la disposition à des changements de la PAC, l'adoption de principes internationaux d'intervention, l'adaptation aux standards européens, libre échange, sans douanes, limitations quantitatives, barrières tarifaires et autres qui de quelque manière freinent la libre circulation de marchandises, de capitaux, de services et de personnes.

D'autre part, la tendance contraire se maintiendra, soit conserver la spécificité des structures, caractères et phénomènes nationaux, ce qui résulte de l'impossibilité de supprimer rapidement les freins à la transformation et à la modernisation de l'agriculture (surtout sur le marché du travail, du capital et dans le domaine de la mentalité sociale), et la place toujours primordiale de la terre dans le système de valeurs de la population rurale, agricole en particulier.

La façon dont les différentes régions sont exposées à la domination des forces résultant de la globalisation dépend du modèle économique dans la région, dont le modèle d'économie agricole, de la vigueur du marché du travail, des ressources naturelles qui peuvent potentiellement être mises en œuvre pour le développement, des structures socioprofessionnelles de la population, du degré de développement des infrastructures

techniques et sociales, de l'activité des villageois, y compris les capacités de management et l'acceptation des transformations du marché.

Une manifestation particulière de cette tendance est par exemple en Pologne le nombre de plus d'un million d'exploitations « poursuivant dans la tradition patriarcale », n'ayant pas de contacts avec le marché, produisant des denrées alimentaires pour leur propre ravitaillement, constituant dans une large mesure une réserve de chômeurs⁴.

Toute la vie de nombreuses familles paysannes et de communautés villageoises appartenant à ces groupes, leur système de valeurs, leurs relations sociales, leur relation avec la nature, leur relation avec le passé et l'avenir⁵, y sont encore formés par les attaches traditionnelles des hommes avec la nature, autrement que dans les villes.

Aujourd'hui encore, le travail et la terre constituent le tissu de la vie de telles familles et ont une influence décisive sur la vie de la famille paysanne, sur sa situation matérielle, ses connaissances, ses attaches culturelles, son système de valeurs. Hériter de la terre et hériter d'une exploitation, c'est maintenir la continuité des générations, cumuler les biens matériels, et également hériter une position dans le village, la paroisse et la commune, comme acquis des générations précédentes, des modes de travail et de vie, de la culture, des traditions, des us et coutumes⁶. En Pologne, de telles exploitations agricoles se comptent encore par centaines de milliers. La parcellisation spécifique de la structure agraire et la position toujours élevée de la terre dans le système de valeurs des familles paysannes donnent une valeur nouvelle à leur attachement à la terre.

Or le monde se transforme et il faut regarder l'exploitation rurale à travers le prisme de l'argent, des gains, des bénéfices, et non du sentiment. L'ouverture traditionnelle sur les affaires de sa propre exploitation, qui ne va pas plus loin que la porte de la cour, la fermeture aux affaires générales, la sollicitude envers la famille et la méfiance envers ce qui vient de l'extérieur, ne suffisent pas pour organiser un avenir meilleur.

⁴ Il ressort des recherches de W. Józwiak que les 2/3 des exploitations agricoles polonaises se situent dans le groupe inférieur à 2 ESU (L'Union européenne contrôle les exploitations d'une force minimale de 8 ESU). En Pologne, il n'y a qu'environ 225 000 exploitations d'une taille de 8 ESU, soit 12% de toutes les exploitations d'une superficie supérieure à 1 ha, dont en 2004 plus d'un tiers avait des revenus supérieurs à ceux des exploitations analogues dans l'Union européenne. Cf. W. Józwiak (décembre 2006), *Gospodarstwa rolne po akcesji*, w: Ekonomiczne i społeczne uwarunkowania rozwoju polskiej gospodarki żywnościowej po wstąpieniu Polski do Unii Europejskiej, IERiGŻ, wyd. specjalne.

⁵ D. Gałaj (kwiecień 1983), *Relacje wieś-miasto. Udział gospodarki rolnej i chłopów w rozwoju zindustrializowanej Polski*, Warszawa, maszynopis powielony.

⁶ D. Gałaj (1979), *Przeobrażenia i tendencje rozwojowe gospodarki chłopskiej. Zbiór wstępnych syntez*, pod red. A. Wosia, IPPM-L.

Un tel mode de vie obéit toujours à des normes de cohabitation familiale formées par les siècles, l'autorité sociale, le système de contrôle de la société sur le comportement des individus et de la communauté, exprimé par l'opinion publique.

Tout cela confirme la thèse selon laquelle l'exploitation rurale et avec elle la terre non seulement on formé pendant des siècles, mais continuent de former la personnalité, le caractère, le comportement des cultivateurs et des communautés locales, le système de liens sociaux et les principes des relations, et par-dessus tout, le système de valeurs⁷. C'est pour cela que se maintient dans de nombreuses régions le « respect pour les pères », le respect envers la religion, l'Église, la terre, et que dans le système de valeurs, il n'y a pas place pour le savoir et pour la science, sinon une place très lointaine.

Dans de telles régions, la mobilisation sociale est en général faible. Le rejet des étrangers, des activités orientées nettement dans le sens des activités suivant les traditions locales plutôt que les affaires et les obligations, le faible penchant à s'associer et la méfiance envers tout ce qui touche les canons éprouvés peuvent se révéler l'obstacle le plus sérieux décidant de l'avenir de l'agriculture et de la formation d'un nouveau type d'économie agricole.

Les familles et les traditions sociales locales en Pologne existeront encore pendant de nombreuses années, probablement, ne serait-ce que pour la raison que plus de deux millions d'exploitations agricoles emploient plus de 20% de la main-d'œuvre disponible, un niveau beaucoup plus élevé qu'en France ou que dans n'importe quel autre pays hautement développé dans l'Union européenne.

Les mécanismes favorisant l'intégration des villages et de l'agriculture au courant de la globalisation sont des mécanismes du Marché commun qui se renforcent, un défi de la part de la concurrence, une exigence du commerce international, des accords supranationaux d'un caractère d'intégration, entraînant la formation de marchés supranationaux aux exigences et à l'organisation unifiées, réglementés par les décisions de la politique économique supranationale, par là même de la politique agricole.

Les mécanismes favorisant à leur tour le renforcement de l'antiglobalisation sont le plus souvent le désir de conserver sa propre identité, le type traditionnel de société locale et les difficultés à s'ouvrir à des questions qui ne concernent pas sa propre famille et sa propre exploitation. Les gens ont peur du changement, car le changement signifie pour eux

⁷ Cf. K. Duczkowska-Małysz:, *op.cit.* s. 41.

l'inconnu. En vérité, la disposition à s'adapter à de nouvelles conditions croît avec le niveau des connaissances et de l'instruction ; or les sociétés villageoises en Pologne sont très faiblement instruites. Il est vrai aussi que face à l'absence de possibilité d'accroître la demande de produits alimentaires et d'augmenter les revenus de la population non agricole, les paysans sont condamnés aussi à penser constamment à des sources apportant un accroissement des revenus.

En Pologne, où l'agriculture n'a pas vécu entièrement la phase de modernisation, dominent encore d'autres facteurs résidant du côté de la politique agricole nationale et résultant du fait que l'agriculture n'est pas intégrée au système de finances publiques.

- l'agriculture n'est pas soumise à la réglementation de l'activité économique ;
- légalement, une exploitation rurale n'est pas une entreprise, bien qu'elle le soit fonctionnellement ;
- les agriculteurs ne paient pas d'impôt sur le revenu, de cotisations d'assurance maladie, ils paient des cotisations symboliques d'assurance sociale (comprenant l'assurance retraite).
- les agriculteurs ne sont pas obligés de rendre des comptes sur leur activité économique (ils ne tiennent pas de comptabilité) ;
- l'aide publique dirigée vers le secteur agricole n'a pas le caractère d'une aide au développement mais reste une assistance sociale.

Même après l'entrée dans l'Union européenne, l'objectif de l'intervention de l'État n'a pas changé. Le secteur agricole engloutit des moyens énormes du budget central (les transferts à objectifs sociaux dans l'agriculture sont au troisième rang des dépenses de l'État !) qui n'obligent :

- ni à rationaliser la production - et dans de nombreux domaines à une concentration ;
- ni à convertir les exploitations à d'autres productions ou à chercher des revenus de rechange dans une autre direction ;
- ni à améliorer la compétitivité, à diminuer les coûts, à s'occuper de sa propre position sur le marché.

En raison de l'approbation, et même de l'appel au maintien d'une telle assistance justement (l'argent vient « pour rien », le meilleur est celui qu'on reçoit sans avoir à faire aucun

effort), en Pologne ne se sont toujours pas formés de solides mécanismes de modernisation obligeant à aller vers d'autres professions, activant le mouvement sur le marché de la terre agricole et préparant les exploitations agricoles à fonctionner dans un milieu de marché.

Un bon exemple est l'utilisation des fonds de l'Union européenne destinés à la campagne et à l'agriculture : autant tous ceux qui y ont droit en profitent directement, autant les fonds pour le développement des espaces ruraux, servant à atténuer l'écart entre les régions faiblement ou mieux développées, ne sont utilisés que dans une faible mesure.

Pour un agriculteur français, un tel environnement de l'exploitation agricole n'est pas concevable. Il n'est pas concevable que, comme en Pologne, la loi limite la superficie d'une exploitation agricole à 300 ha seulement, alors que partout où cela est possible elle favorise les exploitations familiales (lire en arrière-plan : petites). Le combat politique contre les koulaks, appelés aujourd'hui grands propriétaires, continue à porter son ombre sur la pensée rationnelle.

Cela ne veut pas dire que toutes les entreprises agricoles doivent cultiver des produits pour les marchés internationaux, prendre de nouvelles fonctions et améliorer leur efficacité économique dans l'utilisation des ressources, il ne s'agit pas de créer partout des régions hautement industrialisées et urbanisées.

Il faut arriver par contre à ce que les familles d'agriculteurs ne « s'accrochent pas à leurs exploitations » mais choisissent leur avenir sciemment, à l'appui de leurs connaissances, de leurs observations et de leurs expériences, faisant le choix de l'option la plus profitable. Pour cela, une approche traditionnelle et une insistance traditionnelle dans la défense de leur identité peuvent être insuffisantes, d'autant que s'adapter ne signifie pas perdre son identité. Au contraire, ne pas comprendre la nécessité d'une prise de position nouvelle, d'un nouveau type de vision, peut en pousser beaucoup plus profondément en marge du bien-être.

À côté des faibles tendances à la modernisation dans l'agriculture, freinées en plus par le manque de dynamisme dans le développement des espaces ruraux, un tel facteur est la politique économique - et agricole - de l'État qui continue d'être mal orientée. Menée dans l'intérêt des partis au pouvoir, appuyée sur des promesses populistes, faisant abstraction des courants internationaux de développement et des tendances dans les politiques agricoles des « vieux » pays de l'Union européenne, des mécanismes du marché et des effets de la concurrence, la politique agricole polonaise a été nourrie dans une large mesure

par la crainte des transformations, de l'intégration et de la globalisation, et son objectif essentiel est de gagner des masses d'électeurs pour les élections successives en s'appuyant sur les moyens financiers arrachés au budget et employés pour permettre le maintien des alliances politiques.

Dans l'ensemble, nous avons affaire à l'action simultanée des deux mécanismes mentionnés. Leurs effets, bien que visibles, sont difficilement mesurables, et malgré toute une suite de pronostics, de scénarios, d'analyses, il n'est pas possible de répondre clairement à la question : quelle stratégie choisir pour le développement d'une région agricole donnée, de quelles expériences profiter ?

Il faut compter avec les tendances mondiales en ce qui concerne la place et le caractère de l'agriculture elle-même, en tant que secteur de l'économie alimentaire produisant des matières premières alimentaires, mais aussi en tant que secteur duquel on tire des revenus relativement de plus en plus faibles. Le rôle de l'agriculture changera.

Le renforcement de la concurrence étrangère et l'intégration de nouveaux pays membres au marché intérieur de l'Union européenne est un facteur qui entraîne l'agriculture vers la globalisation et pousse les agriculteurs à obtenir des dimensions et des paramètres de productions de qualité, à profiter des capacités de la technologie et des méthodes de management de l'économie agricole permettant d'être concurrentiels sur le marché supranational.

En Pologne toutefois, cela ne concerne que quelques régions et un groupe relativement faible de 15% environ d'exploitations. Les autres doivent penser à diversifier leur activité. De nombreuses régions basent leur agriculture non pas sur le produit conventionnel, bon marché, mais cultivé pour les débouchés du marché : cher, savoureux, régional, spécifique, muni d'un certificat spécial informant le consommateur de ses qualités exceptionnelles. Un tel profil de la région exige des structures nouvelles, un autre savoir et d'autres capacités, une riche tradition et il crée une nouvelle offre de développement pour les exploitations agricoles.

Les régions prépareront aussi une offre en ce qui concerne l'emploi du temps libre, ce pour quoi les riches consommateurs sont prêts à payer n'importe quel prix.

L'évolution future de la PAC favorisera ces transformations, une nouvelle politique, le développement des espaces ruraux et une politique structurelle régionale.

La tendance aux changements et la capacité de les réaliser et de s'adapter à des conditions nouvelles sont toutefois fonction du savoir, de l'acceptation, de la compréhension de certains phénomènes et processus. Cela n'est pas facile et ne vient pas de soi-même.

C'est pourquoi pour choisir comme il convient l'avenir de l'agriculture et un modèle d'économie agricole, il est indispensable de :

- établir une analyse convenable de la situation prenant en compte les véritables racines du modèle régional d'exploitation agricole, la diversité et la durée des structures, parmi lesquelles les structures agraires, le niveau d'instruction de la population, le type, le caractère et la fonction du village dans la région ;
- procéder à une approche interdisciplinaire fondée sur un consensus entre économistes, sociologues, psychologues sociaux et, enfin, représentants des Websciences ;
- procéder à une approche comparative consistant en comparaisons approfondies entre les régions et entre les pays afin de savoir ce qui se passe, et pourquoi, à la campagne, dans l'agriculture et dans toute l'économie, ainsi que dans l'Union européenne et dans le monde, et quelles conclusions en tirer.

Une observation convenable de l'agriculture française, de ses institutions et des méthodes de gestion, de l'activité des agriculteurs eux-mêmes dans la réalisation de la politique agricole pourrait aider la Pologne à éviter certains obstacles, à hâter les résultats positifs des transformations et à raccourcir le délai d'attente des bénéfices nous venant de là-bas.

L'activité des agriculteurs français, leur participation directe au management de l'économie, dans les institutions et l'organisation de la communauté civique, dans la construction des structures gouvernant le marché agricole, est presque exemplaire en Europe.

La Pologne a profité des expériences françaises dans la période de préparation à son admission parmi les membres de l'Union européenne. Nous avons du mal aujourd'hui à nous représenter la période d'adaptations dans laquelle nous sommes entrés en raison de la nécessité de répondre aux critères de Copenhague et de nous préparer à nous intégrer au système de la PAC. Grâce à toute une série de projets, nous avons appris entre autres en quoi constituait la PAC, à quoi ressemble une organisation commune des marchés agricoles et comment la France s'en accommode, comment fonctionnent les chambres d'agriculture et quel est leur rôle dans la réalisation de la politique agricole, comment les régions délaissées profitent de la politique régionale, ce qu'est le produit régional et quelles

chances il représente pour le développement et pour l'utilisation des ressources. De nombreuses régions ont collaboré et collaborent avec les régions françaises, et les échanges de jeunes, les contacts entre les communautés locales, le resserrement des liens entre les organisations aident grandement à l'intégration.

L'agriculture française et particulièrement son expérience de la modernisation des années 50-60, des voies de formation du modèle d'économie rurale, les moyens de diversification de la production dans l'économie agricole, la préparation et le choix d'une stratégie pour l'économie agricole et pour la région, les relations entre l'État et les agriculteurs pourraient être aujourd'hui un modèle pour les agriculteurs polonais, mais il n'en est pas ainsi.

Les causes sont de nature subjective. Les agriculteurs polonais, les autorités locales, les représentants des organisations (chambres d'agriculture, associations ou syndicats locaux) ne veulent rien apprendre des agriculteurs français : activité, action en commun, compréhension des lois objectives de l'économie qu'ils mettent en œuvre dans la gestion. Au lieu de cela, la foi dans l'État, dans le gouvernement, les partis politiques et l'attente de transferts sociaux, provenant entre autres du budget commun de l'Union européenne est dominante.

La présentation exceptionnelle du matériau après la période de transformation dans les nouveaux pays membres, dont la Pologne du côté socio-économique, l'exploitation de la population rurale dans les élections comme carte de marchandage pour les partis politiques, ce qui l'emporte clairement sur une évaluation rationnelle de la situation, font que dans la proposition de solution des vrais problèmes structureaux et socio-économiques de la campagne et de l'agriculture, on peut toujours rester assez loin de la vérité.

Le pire, c'est que cela se fait avec la permission de la société. Souvent, les habitants des villages, désespérés, dont une partie seulement profite des transformations, prêtent l'oreille aux déclarations et aux estimations populistes et encore plus aux solutions faciles - n'exigeant ni effort ni engagement, ni participation au changement et à la construction d'un avenir meilleur par eux-mêmes - et aux promesses d'octroi par l'État d'une aide facile, d'autant plus grande que le parti défendant « le mieux » les intérêts des agriculteurs accèdera au pouvoir.

Ainsi, le village français, comme le polonais, s'est tiré d'affaire pendant des siècles grâce à la diversification des formes d'économie, des fonctions, du caractère des communautés locales. Là était sa force, mais aujourd'hui, il existe des conditions nouvelles nées de la

concurrence internationale, de la globalisation, des pressions du marché supranational d'une part et des aspirations des habitants de la campagne, dont les agriculteurs, d'autre part.

Les expériences de la France pourraient être un modèle et pour beaucoup d'organisations agricoles, elles seront à l'échelle des microexploitations agricoles, inestimables. Il n'y a à cela aucun obstacle objectif. Il y en a de subjectifs : la croyance aux miracles et l'attente de la force décisive de l'État.